
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 19 JUIN 2020 EN VISIOCONFERENCE

- Présents : Jean-Marie APPENZELLER, Valentin BARRAU, Michel COLOMA, Marc CRUBELLIER, Jean-Pierre CUSINATO, Bernard DALMON, Magali FAUVEAU, Sébastien FEIGNA, Robert GIL, Christine KITEGI, Richard LAGRAVE, Didier MESLET, Alain NADAUD, Jean NESPOULOUS, Cyril PAILHOUS, Jean PEYRAUD, Caroline SUDRE, Julien VILLE.
- Invités : Henri BERGERET, Thierry MOUILLAUD, Chantal PLANQUES, Dominique TRAIN.
- Assistent : Fanny BABOU, Lionel BARNADES, Joseph BRITTO, Alexis BUSOLIN, Thierry JAMET, Maeva MORINEAU.
- Excusés : Nathalie BERNARD, Ludivine CRUBELLIER, Simon DUFOUR, Edouard FERNANDES, Carlos FERNANDEZ, Philippe JAMET, Gilles MICHEL, Lionel REY, Christian RICOME.

Début de la réunion : 18 :25

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 4 juin 2020.**
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité (par consultation électronique).

En introduction, Bernard DALMON rappelle vigoureusement que ce dimanche 21 juin 2020 coïncide avec ... la Fête des Pères.

1. Informations institutionnelles.

Chaque élu est appelé successivement à s'exprimer sur la situation de son club d'appartenance relativement à une reprise progressive des activités. Il est rappelé la mise à disposition en ligne, par la Fédération Française de Natation, de courriers modèles pour permettre les négociations nécessaires entre associations sportives et collectivités territoriales (ou gestionnaires d'équipements) au sujet de la réouverture des piscines. En cas de difficulté, l'intervention de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation demeure possible.

Le calendrier des prochaines échéances électorales à l'échelle régionale et fédérale est présenté. Dans ce contexte, l'Assemblée Générale Ordinaire et Elective de la Ligue Occitanie Pyrénées-



Méditerranée de Natation est prévue le samedi 28 novembre 2020. Cela implique de disposer, deux semaines avant l'échéance, de la liste des candidats issus des Comités Départementaux (en accord avec le règlement intérieur unanimement approuvé par l'Assemblée Générale du 12 janvier 2020). Le lieu sera précisé ultérieurement.

2. Informations sportives.

2.1 Calendriers et programmes sportifs 2020-2021

Suite à la réunion de Comité Directeur de la Fédération Française de Natation de ce jour, le 19 juin 2020, les calendriers sportifs internationaux et nationaux ainsi que l'actualisation des règlements sportifs pour la saison 2020-2021 sont successivement présentés pour chaque discipline.

Il est à présent temps de procéder à la déclinaison à l'échelle régionale des différents programmes et règlements. Les Défis Régionaux concernés, spécifiques à chaque discipline, appuyés de l'Equipe Technique Régionale, sont ainsi sollicités pour émettre les différentes propositions, lesquelles seront soumises à l'approbation du Comité Directeur d'ici deux semaines. Il convient donc d'insister sur l'objectif que le calendrier sportif de chaque discipline soit abouti d'ici deux semaines. Par la suite, de façon uniforme pour chaque discipline, sera lancé l'appel à candidatures à l'organisation des différentes compétitions sportives régionales de la saison 2020-2021.

Sur le principe de reconduire en 2020-2021 (lieu identique) les Meetings Nationaux qui ont été annulés au printemps 2020 suite à la pandémie de Covid-19, il est souhaité de maintenir en 2020-2021 l'attribution des organisations régionales annulées pour le même motif au même club support.

2.2 Activités estivales 2020

La réouverture de quelques bassins estivaux pose désormais la problématique de leur animation. Sans revenir sur la décision fédérale portant sur l'annulation de toutes les compétitions jusqu'au 30 juillet 2020, il est désormais envisagé de réfléchir à l'animation de ces bassins par l'organisation, entre autres, de confrontations sportives. Pour ce faire, il est urgent de solliciter les gestionnaires de ces bassins (collectivités territoriales) afin de connaître le protocole sanitaire en vigueur et plus particulièrement la capacité et les conditions d'accueil des participants. Dans ce contexte, ces confrontations pourront être déclarées sur l'interface extraNat et les performances réalisées seront prises en compte (sauf pour établir un classement national des clubs). L'organisation du Challenge Avenirs est, par exemple, une possibilité à envisager. En parallèle de cela, il est souhaité de mettre en œuvre le plan J'Apprends A Nager.

Compte-tenu de toutes ces informations, une réunion du Défi Régional des Activités Estivales est envisagée dans les plus brefs délais.



2.3 Projets Sportifs Fédéraux 2020

Au total, 378 clubs ont émis une demande de financement dont 51 issus de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation. Ceci représente un contingent de 127 actions à investiguer tout prochainement par le groupe de travail régional.

2.4 Centres d'Accession Formation (Natation Course) et Centre National d'Accession Haut-Niveau (Natation Artistique)

La phase de recrutement au sein de ces structures du Projet de Performance Fédéral est en cours avec l'arbitrage prochain des commissions finales de recrutement et *in fine* la clôture définitive des candidatures. En termes de ressources humaines, Samantha VINUELA succédera à Bérangère CAPDEVIELLE au sein du Centre National Accession Haut Niveau de Natation Artistique Occitanie/Colomiers dès le 1 septembre 2020.

2.5 Plan J'Apprends A Nager – Dispositif Aisance Aquatique

Une réunion s'est récemment tenue entre les Directions Régionales et Départementales de la Jeunesse et des Sports ainsi que la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation. L'objectif est clairement d'aboutir au fléchage, le plus précis qu'il soit, des financements en faveur de l'opérationnalité du Plan j'Apprends A Nager et du Dispositif Aisance Aquatique. D'un point de vue pragmatique, il s'agit de proposer un financement des stages au plus près des réalités du terrain, en évitant le cumul des subventions perçues. Il est aussi rappelé que la finalité de chaque stage du Plan J'Apprends A Nager (réservé aux enfants âgés de 6 à 12 ans) demeure le test du Sauv'nage alors que le Dispositif Aisance Aquatique concerne les enfants âgés de 4 à 6 ans (sans finalité).

2.6 Formation collective des entraîneurs à Font-Romeu (8-13 juin 2020)

Un premier bilan est présenté au sujet de cette action expérimentale, réalisée dans le cadre de la reprise progressive des activités suite à la pandémie de Covid-19. Il s'agissait de transformer les contraintes actuelles en opportunité de formation. Pour ce faire, ont été accueillis sur le Centre National d'Entraînement les éducateurs pour une immersion pendant une semaine (du 8 au 13 juin 2020), accompagnés d'un petit groupe de nageurs (niveau championnats de France Juniors minimum). Ce moment fut propice aux échanges sur la performance et l'entraînement, cette action étant compatible avec le statut de chômage partiel (sur volontariat du salarié), l'ensemble des frais étant avancés par la ligue, avant un remboursement AFDAS.



Le bilan demeure donc positif et une nouvelle édition, sur des modalités identiques, est envisagée dès le 22 juin 2020.

3. Questions diverses.

- Le reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général a été remis signé, après vérification des pièces justificatives originales, aux élus concernés, dans le cadre de l'actuelle déclaration des revenus.
- La prochaine réunion de Comité Directeur est envisagée dans 2 semaines.

Fin de la réunion : 20 :36

Bernard DALMON
Président

Julien VILLE
Secrétaire Général